



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RENCONTRE DU 29 OCTOBRE AVEC LE HAUT-COMMISSAIRE À LA RÉFORME DES RETRAITES

La CGT a obtenu la programmation de 3 réunions sur la base de son agenda, pour exposer ses propositions, afin d'améliorer notre système de retraite solidaire autour des thématiques suivantes :

- financement et recettes du système de retraite, avec comme enjeu central la question de la cotisation et des exonérations patronales ;
- prise en compte de la pénibilité et harmonisation de celle-ci pour permettre des départs anticipés pour tous les salariés qui y sont exposés ;
- réduction des inégalités, avec en priorité la question des inégalités salariales et de carrière femmes-hommes et prise en compte des années de formation et d'études.

La CGT a rencontré mardi 29 octobre le Haut-commissaire à la réforme des retraites Jean-Paul Delevoye et a réitéré son opposition au projet de la réforme par point.

La CGT a rappelé que la retraite étant le reflet de la vie active, la priorité est de s'attaquer aux inégalités.

Les réponses apportées par le gouvernement à ces questions ne sont pas appropriées à ces enjeux. Pire, les réformes engagées par celui-ci vont aggraver ces situations.

Alors que les caisses de la sécurité sociale affichent un excédent de 11,7 milliards d'euros, le gouvernement communique sur le « trou de la sécu ». La raison de ce « trou » réside dans les orientations gouvernementales, notamment les exonérations de cotisations patronales. Ces choix privent la sécurité sociale de 15 milliards d'euros !

Pour la CGT, il est indispensable d'aborder, en premier lieu, la question du financement des retraites et, plus largement, l'intégralité de notre système de protection sociale.

Le rapport récent de la Cour des Comptes a soulevé la question des niches sociales qui pèsent à hauteur de 90 milliards d'euros sur le budget de la sécurité sociale. Rien ne permet aujourd'hui de démontrer leur utilité économique et sociale. La CGT dénonce le hold-up qui est opéré sur les assurés sociaux, aux travers de ces exonérations qui sont utilisées par les grandes entreprises pour rémunérer les actionnaires.

La CGT propose :

- de supprimer l'exonération de cotisations sociales pour les entreprises du CAC 40, ce qui permettrait de dégager 5,5 milliards d'euros pour le financement de la sécurité sociale et de retraites ;
- de remettre en cause, pour les autres entreprises, la moitié de ces exonérations, ce qui permettrait de dégager immédiatement 45 milliards de recettes supplémentaires.

Améliorer notre système de retraite, avant toute réforme, passe obligatoirement par de meilleurs salaires et le plein emploi :

- augmenter les salaires de 1% dans le privé dégagerait 5,87 milliards d'euros de cotisations supplémentaires. Le gouvernement pourrait déjà montrer l'exemple en dégelant le point d'indice des fonctionnaires ;
- la création d'emplois pérennes et non précaires conduirait à réduire les dépenses pour l'assurance chômage et se traduirait en recettes supplémentaires pour la sécurité sociale. Un taux de chômage équivalent à celui d'avant la crise de 2008 rapporterait 9 milliards d'euros de recettes supplémentaires (et ferait 7 milliards d'euros de dépenses en moins pour l'assurance chômage).

Pour la CGT, nos propositions, en matière de retraite et de protection sociale, sont au cœur des mobilisations et des revendications de la journée interprofessionnelle de grève et d'actions du 5 décembre prochain.

Montreuil, le 30 octobre 2019